



## **Le statut général de la fonction publique en danger**

Notre République renierait-elle ses valeurs ?

Le projet de loi sur la transformation de la fonction publique, présenté au conseil des ministres le 27 mars dernier et dont les débats parlementaires sont prévus avant l'été, suscite une vive opposition de l'ensemble des syndicats de la fonction publique, à laquelle le SIA s'associe.

Autre temps, autres références. Alors que le statut général de la fonction publique porte en lui, depuis 1946, une vision démocratique construite en opposition aux approches autoritaires (« *Le fonctionnaire est un homme de silence, il sert, il travaille et il se tait* » Michel Debré, 1947), le projet de loi l'engage, aujourd'hui, dans une voie managériale uniquement préoccupée de souplesse et de flexibilité ignorant les principes de sa construction : ceux d'égalité, d'indépendance et de citoyenneté.

Le recours revendiqué aux contractuels et aux contrats en lieu et place d'emplois de titulaires bafoue ainsi le principe d'égalité inscrivant, par exemple, le concours comme garant de la non mise en concurrence des agents.

La transformation des commissions administratives paritaires (CAP), en supprimant leur avis sur les actes de gestion individuel (mutations, avancements, promotions...) au profit de seuls recours administratifs, bafoue pour sa part le principe d'indépendance du fonctionnaire vis-à-vis de l'arbitraire ou de l'erreur administrative. Elle engage le statut du fonctionnaire vers l'autoritarisme, dont la réflexion démocratique l'en avait extrait en instaurant une contrepartie : l'obligation de présenter les décisions individuelles relatives à leur carrière devant des organismes paritaires.

Outre la disparition de 120 000 postes risquant de réduire encore la cohésion sociale de notre pays, de renforcer l'isolement des territoires et de ne plus satisfaire les besoins sociaux minimaux de nos concitoyens, outre également la baisse récurrente du pouvoir d'achat avec le blocage indiciaire et la disparition de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) pour notre corps, cette transformation de la fonction publique porte en elle un véritable danger.

Pour le SIA, syndicat indépendant affilié à aucune fédération syndicale, ces orientations ne peuvent, de fait, conduire qu'à une fragilisation des services publics et en particulier celui de l'éducation en ouvrant la porte au recrutement massif de contractuels, en affectant la démocratie sociale et en suscitant la concurrence entre les personnels au détriment des valeurs qui doivent les animer.

Inspecteurs et inspectrices d'académie nous savons à travers nos responsabilités, combien aujourd'hui déjà l'École subit des conditions de travail toujours plus dégradées. Cette transformation de la fonction publique engagée par le gouvernement ne peut qu'aggraver la situation dont pâtiront les plus fragiles de nos concitoyens.

C'est pourquoi, nous appelons tous les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux à se joindre le 9 mai prochain à l'appel à la grève portée par neuf organisations syndicales selon les modalités qui leur paraîtront les plus adaptées aux contraintes de leurs missions : grève, suspension des réunions programmées, etc.

Le bureau national du SIA